

SITE GODINNE

Yvoir, le jeudi 14 juillet 2016

**COMITE D'ETHIQUE
MEDICALE**

Président
Pr P. Evrard

Secrétaire
P. G. Lawson

Tél. Sec: 081 42 33 28
Fax : 081 42 38 62

comite.ethique-
montgodinne@uclouvain.be

ACCORD FINAL – AMENDEMENT N°5

Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé, Division R&D, Eurostation bloc 2, Place Victor Horta 40, boîte 40, 1060 BRUXELLES

Investigateur principal: Prof. Yves VANDERMEEREN - Neurologie

Comité d'éthique local:

- Comité d'éthique Hospitalo-Facultaire Saint-Luc – UCL, Avenue Hippocrate 55.14, Tour Harvey, niveau 0, 1200 Bruxelles

Concerne:

- **N° interne CE Mont-Godinne: 54/2010**
- **NUB: B039201317382**
- **Intitulé:** Apprentissage procédural après accident vasculaire cérébral (AVC): des substrats neuronaux et génétiques à la modulation thérapeutique par stimulation cérébrale non-invasive» [Post-stroke procedural learning: from neural and genetic substrates to therapeutic modulation by non-invasive brain stimulation
- **Investigateur responsable: Prof. Yves Vandermeeren- Neurologie**

Cher Confrère,

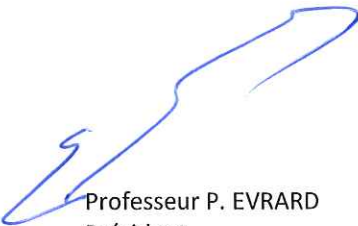
Le Comité d'éthique a bien pris connaissance, dans votre courrier daté du 29 mai 2016, de **l'amendement n°5** dans le cadre de l'étude susmentionnée.

Le Comité d'éthique du C.H.U. UCL Namur, site Godinne marque son accord pour l'introduction d'une nouvelle mesure motrice: l'utilisation d'un robot de neuro-revalidation permettant un apprentissage bimanuel ainsi que des mesures motrices beaucoup plus précises.

La commission marque son accord pour la poursuite de l'étude dans notre établissement et rappelle que l'étude relève entièrement de la responsabilité de l'investigateur.

Nous vous prions d'agréer, Cher Collègue, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Professeur G. LAWSON
Secrétaire



Professeur P. EVRARD
Président

CHU Dinant Godinne | UCL Namur